



CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 4 AVRIL 2024

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

Délibération n° 22 : Budget Primitif annexe Bowling 2024

Le quatre avril 2024, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le vingt-neuf mars 2024, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAULT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAULT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme BOURDAIS, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, Mme JARRET, M. KESKIN, Mme PAYET, Mme DEGRE, M. SINENBERG, M. BEASSE, Mme HEBERT, Mme RICHEL, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO, Mme GALLAND.

Etaient excusés :

M. TRIMAUD a donné procuration à Mme CIRON
M. LE MOEL a donné procuration à M. BOISSEAU
M. EMERIAU a donné procuration à Mme BOMBRAY
Mme CHAUVIN a donné procuration à M. NOMARI

❖❖❖❖❖❖

Secrétaire de séance : Mme HEBERT

Objet : Budget Primitif annexe Bowling 2024**EXPOSÉ**

Le Conseil Municipal, par délibération du 19 février 2003, a décidé de créer un budget annexe pour l'exploitation d'un complexe de jeux de bowling, considérant que l'exploitation de ce complexe constitue, de par sa nature, son fonctionnement et son mode de financement, un service public à caractère industriel et commercial.

Il vous est proposé d'adopter le Budget Primitif 2024 du service « Bowling » de la Ville qui intègre les résultats reportés 2023 et s'équilibre comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
• Section de Fonctionnement	68 925.00 €	68 925.00 €
• Section d'Investissement	76 450.00 €	76 450.00 €

DECISION

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'adopter le Budget Primitif 2024 du service « Bowling ».

Les propositions sont adoptées par 29 voix
Abstentions : 4 (M. BARON, M. GAUDIN,
Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN)

Fait et délibéré à Châteaubriant
A l'Hôtel de Ville, le 4 avril 2024

La secrétaire de séance,



Préfecture de Loire-Atlantique

Hlona HEBERT

044-214400368-20240411-20-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-04-2024


Publication le : 11-04-2024

Le Maire,



Alain HUNAULT

Le Maire,
Alain HUNAULT

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Nombre de membres en exercice : 033
Nombre de membres présents : 029
Nombre de suffrages exprimés : 033
VOTES :
Pour : 029
Contre : 0
Abstentions : 04



Le Maire,
Alain HUNAUULT

Date de convocation :

Présenté par (1), M. Alain HUNAUULT, Maire
A le Chateaubriant, le 10/04/2024
(1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A, le
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), M. le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11 avril 2024, et de la publication le 11 avril 2024

A, le
Chateaubriant
le 10/04/2024

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant ;
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

M. HUNAUULT

M. NOMARI

M. PADIOLEAU

M. FLATET

M. LE MOEL

Excuse
pouvoir

M. SINENBERG

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20240411-20-DE

Acte certifié exécutoire

Réception en Préfecture : 11-04-2024

Publication le : 11-04-2024

Le Maire,
Alain HUNAUULT



Mis en ligne le 12/04/2024

Mme CIRON

Mme SONNET

Mme BOURDEL

M. AMIOUNI

M. KESKIN

M. EMERIAU

Excuse
pouvoir

Mme RICHET

Mme ORAIN

M. BOISSEAU

M. MARSOLLIER

M. SICQUEL

M. TRIMAUD

Excuse
pouvoir

Mme PAYET

M. BEASSE

M. BARON

Mme PALIERNE

Mme BOMBRAY

Mme BOURDAIS

Mme GITEAU

Mme JARRET

Mme DEGRE

Mme CHAUVIN

Excuse
pouvoir

M. GAUDIN

M. LE HECHO